

12^e rencontre



CONSEIL DU SAINT-LAURENT
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

Lieu : Salle communautaire de Kamouraska (67, avenue Morel)

Date : 26 novembre 2019

Heure : 13h30-16h30

MEMBRES ET SUBSTITUTS DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

Sont présent(e)s :

Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny, municipalité de Berthier-sur-Mer

Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle

Siège # 5 : M. Claude Brière, Première Nation Malécite de Viger

Siège # 6 : M. Martin Vaillancourt, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Siège # 7 : Mme Manon Ouellet, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Siège # 8 : M. Bruno Fortin, OBV de la Côte-du-Sud (substitut)

Siège # 12 : M. Alain Franck, Musée maritime du Québec

Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et du BSL

Siège # 14 : M. Patrice Fortin, Ferme Capinoise

Siège # 16 : Mme Solange Morneau, DG Co-Eco

Siège # 19 : Mme Esther Blier, Réseau d'observation de mammifères marins

Siège # 20 : M. Francis Turcotte, Enseignant-biologiste en Techniques de bioécologie

Siège # 21 : M. Jérôme Cantin, Croisières AML

Siège # 24 : Mme Gisèle Perrault, Citoyenne riveraine, Rivière-du-Loup

Sont absent(e)s :

Siège # 2 : Mme Geneviève Paré, Coordinatrice à l'aménagement MRC de l'Islet (substitut)

Siège # 4 : Mme Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Cacouna

Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Office du tourisme de la MRC de L'Islet

Siège # 10 : M. Isabelle Côté, Tourisme Bas-Saint-Laurent

Siège # 11 : Mme Dominique Lalande, Ruralys

Siège # 15 : M. Yvon Dubé, Chambre de commerce de Montmagny

Siège # 17 : vacant

Siège # 18 : M. Benoit Gendreau, Bureau d'Écologie Appliquée

Siège # 22 : M. Simon Lord, Marina de Montmagny

Siège # 23 : M. Bruno Ouellet, Association des pêcheurs d'anguilles du Québec

ÉQUIPE DE COORDINATION

Sont présentes :

Julie Guillemot, coordonnatrice TCR

Cécile Régazzi, coordonnatrice adjointe TCR

1. Mot de bienvenue et tour de table

Julie Guillemot, coordonnatrice de la TCR assure l'animation de la réunion.

Présentation de Solange Morneau, nouveau membre du Conseil (Siège # 16) et de Cécile Régazzi, nouvelle coordonnatrice-adjointe pour la TCR.

2. Lecture de l'ordre du jour

Julie procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun sujet de discussion n'est ajouté par les membres au point Varia qui demeure ouvert.

3. Compte-rendu de la rencontre de 29 mai 2019

Un rapide retour sur le compte-rendu du 29 mai 2019 est fait.

Il est spécifié de changer au point 6 Sara-Émilie Gaurin par Sara-Émilie Laurin.

4. Rapport de l'équipe de coordination

4.1 Suivi des projets en cours sur le territoire et activités de réseautage

Activité à Rivière-Ouelle :

Le mercredi 21 août 2019, a eu lieu le nettoyage des berges dans la municipalité de Rivière-Ouelle (Anse-aux-Iroquois). Grâce au soutien de Défi Saint-Laurent et du Fonds d'action Saint-Laurent, cette initiative du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a rassemblé 23 personnes, tous âges confondus, 51 kg de déchets ont été ramassés. Cette activité s'est réalisée en collaboration avec le photographe Jean-Sébastien Veilleux. L'artiste propose une approche différente de sensibilisation misant sur l'art environnemental et la technologie où la proposition d'actions concrètes sur les enjeux du Saint-Laurent est au cœur de la mobilisation citoyenne. *Dialogue avec le fleuve* : <https://www.dialogueaveclefleuve.xyz/>

Aire Marine protégée (AMP) :

Un Webinaire organisé par les porteurs du projet au provincial (MELCC) et Fédéral (MPO) a eu lieu en juin 2019. Le PowerPoint de cette activité est accessible en ligne :

https://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/documents/canada-quebec-agreement-entente/20190619_Mobilisation_Presentation_19juin_FR.pdf

Julie demande qui est au courant du projet, l'explique et rapporte le contenu du Webinaire.

Ce dossier soulève plusieurs questionnements de la part des membres du Conseil, notamment :

- Le projet ne comprend pas pour l'instant la zone autour de Rimouski alors qu'il y a beaucoup de zostères dans cette zone (habitat pour les proies des espèces visées). Une démarche est en court à ce sujet ;
- Rôle du Comité ZIPSE (voir point 5.3.2) ;
- Les liens avec la question du dragage à Rivière-du-Loup : les restrictions pour le dragage sont liées à la zone définie comme étant celle de l'habitat essentiel du béluga.

Décembre 2017. Arrêté visant l'habitat essentiel du béluga *Delphinapterus leucas* population de l'estuaire du Saint-Laurent :

<http://gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2017/2017-12-13/html/sor-dors263-fra.html>

L'existence d'une AMP ne devrait pas augmenter les contraintes ;

- Suivent des questions concernant les mesures de protection du béluga et le rétablissement de la population. Esther Blier (ROMM) explique que les menaces pesant sur les bélugas sont multiples (polluants, bruits, changements climatiques, etc.), il est donc difficile d'établir ce type de lien, l'objectif est d'intervenir pour éviter au maximum les perturbations dans les zones sensibles ;
- Quel sera le statut de l'AMP et la réglementation qui y est liée (ZPM : Zone de Protection Marine) ?
 - Réponse : pour ce qui est de la zone de l'estuaire, le projet est fédéral/provincial et le statut ZPM est juste de niveau fédéral. Voir PowerPoint rencontre de juin.

Activités des OBVs :

13, 18 et 24 septembre 2019, la TCR a participé aux rencontres de la tournée de concertation territoriale de l'OBAKIR (<http://www.obakir.qc.ca/>). L'exercice de priorisation a fait ressortir 3 enjeux : contamination de l'eau, érosion et destruction des milieux humides. La TCR a également été invitée aux rencontres de l'OBV Côte-du-Sud. Les enjeux qui sont ressortis sont les suivants : impacts anthropiques sur les habitats, manque de connaissance / intérêt de la population, contamination de l'eau de surface, approvisionnement et débit d'eau, apparition et propagation de nouvelles espèces envahissantes.

La TCR souhaite suivre les actions des OBVs puisque ce sont des acteurs importants dans le cadre de son propre plan d'actions.

Projet eutrophisation et la qualité des eaux côtières (UQAR) :

Ce projet est coordonné par Gwenaëlle Chaillou (Institut des sciences de la mer de Rimouski). Une collecte de données est en cours dans le Kamouraska et vise à mieux comprendre les effets des contaminants, notamment l'azote, dans la partie aval des bassins versants. Un volet porte sur le développement d'un protocole permettant de faire un suivi de l'eutrophisation en milieux côtiers (eutrophisation : prolifération de macroalgues, accompagnée par une désoxygénation et une acidification des eaux côtières). Un autre volet porte sur le contexte social (sciences humaines). Il s'agit notamment de mieux comprendre comment cet enjeu est compris et perçu par la population et quelles sont les barrières au transfert de connaissances entre chercheurs et usagers du bassin versant. Ce projet se base sur la collaboration avec les acteurs régionaux de l'eau : OBAKIR, MAPAQ, TCR, ZIPSE, etc.

Une journée d'échanges a eu lieu le 25 octobre et une autre est à prévoir en avril.

La TCR suit ce projet puisqu'il correspond à l'un des enjeux du plan d'actions (qualité de l'eau).

Forum québécois en sciences de la mer (RQM) :

Le Forum s'est tenu du 11 au 13 novembre 2019 à Rimouski. Cette 12^e édition avait pour objectif de rassembler des centaines d'acteurs favorisant ainsi l'échange et l'apport de pistes de solutions pour les enjeux liés au développement maritime durable et responsable.

La TCR a été invitée à participer au Forum : en collaboration avec Gwenaëlle Chaillou (UQAR), Julie a fait une présentation sur le projet eutrophisation et la qualité des eaux côtières, en lien avec le plan d'actions de la TCR.

Julie fait un retour sur ce colloque et mentionne notamment que le CEGRIM (Centre d'expertise en gestion des risques maritimes) y a fait une présentation. Cet organisme est un acteur important en ce qui concerne la sous-action QEC-2-3 : Valider l'existence et l'efficacité de plans d'intervention d'urgence relatifs à la contamination du fleuve.

Rencontre des organisations frontières en appui aux municipalités pour l'adaptation aux changements climatiques :

Le 21 novembre 2019, la TCR a eu une rencontre téléphonique organisée par le ROBVO (Réseau des Organismes de Bassins Versants du Québec) et des membres du collectif OURANOS. L'objectif de la rencontre était de discuter de l'arrimage entre organismes frontières (ZIP, CNC -Conservation de la Nature Canada-, CRE -Conseil Régional de l'Environnement-, OBVs) et Ouranos (producteurs de connaissances en ce qui concerne les changements climatiques).

Le Collaboratif Grands Lacs - Saint-Laurent :

L'équipe de la TCR et celle du Comité ZIPSE ont suivi un Webinaire le 30 octobre 2019.

Petit retour sur l'origine du Collaboratif Grands Lacs - Saint-Laurent :

Le 26 octobre 2018, un groupe indépendant composé d'experts et expertes de diverses régions de la partie canadienne des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent a donné le coup d'envoi à un processus de 18 mois visant à élaborer des recommandations à l'intention de tous les gouvernements pour assurer la protection du grand écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Ce processus aboutira à une stratégie proposant d'innover en matière d'efforts de protection et permettra un renforcement des initiatives ayant fait leurs preuves ainsi qu'une cohésion plus grande entre les activités scientifiques, les programmes en place et les investissements gouvernementaux.

À la demande d'Environnement et Changement Climatique Canada, le Collaboratif GLSL orientera ses efforts sur quatre grandes thématiques :

- les changements climatiques,
- les substances toxiques et les contaminants d'intérêt émergent,
- les nutriments,
- les plages et les risques de contamination bactériologique.

Suite au Webinaire du 30 octobre, la TCR comme le Comité ZIPSE constatent des lacunes en ce qui concerne la prise en compte des spécificités du secteur maritime du Saint-Laurent dans le processus. Le Comité ZISEP propose alors une rencontre téléphonique (le 18 novembre 2019), à laquelle se joint Julie de la TCR, avec Ursule Boyer-Villemare, qui fait partie du panel d'experts pour le volet changements climatiques pour discuter de cette lacune. Un document rédigé par le Comité ZIPSE est envoyé au Collaboratif faisant le lien entre les quatre grandes thématiques et le Saint-Laurent maritime.

Voici le lien du Collaboratif Grands Lacs - Saint-Laurent : <https://westbrookpa.com/fr/collaboratif-glsl/>

Activités à venir :

- Lac-à-L'épaulé (4 décembre 2019)
- 1^{er} Forum plein air de l'URLS (10 décembre 2019)

4.3 Réseau TCR

L'équipe de coordination a participé au 4^e Forum de la TCR estuaire fluvial (TCREF) le 19 novembre 2019 à Lotbinière.

La programmation de la journée se composait de la présentation des plans d'actions thématiques et d'ateliers de concertation sur les 4 enjeux suivants :

- Accès et mise en valeur,
- Qualité de l'eau,
- Gestion des rives, du littoral et de la plaine inondable,
- Conservation des milieux naturels.

Plusieurs enjeux et actions sont assez similaires à ceux identifiés par la TCRSEM et pourraient servir d'inspiration pour la mise en œuvre du plan d'actions (ex : suivi de la qualité de l'eau).

4.3 Fonctionnement du Conseil du Saint-Laurent : lettre, élection

Mode de communication (maintenir les échanges et le transfert d'informations) entre l'équipe de la TCR et les membres du Conseil : l'ensemble des personnes présentes approuvent le mode par courriel.

Partage des coordonnées et confidentialité entre les membres du Conseil : les participants sont d'accord sur le principe de partage des coordonnées entre chacun.

Autre règle de fonctionnement approuvée par les membres du Conseil : lorsqu'il y a une *demande d'approbation pour une lettre* soumise aux membres du Conseil par courriel, si les membres ne répondent pas avant la date butoir, cela signifie qu'ils donnent leur accord quant au contenu du document. Cette approche donne plus de souplesse pour que la coordination puisse avoir l'aval des membres de la Table quand des demandes d'appui émergent sans avoir à réunir physiquement tous les membres.

Julie demande aux membres si certains d'entre eux ne souhaitent pas *renouveler leur mandat* puisque des élections auront lieu lors du Forum en 2020 pour les sièges impairs. En janvier, un rappel sera fait à tous par courriel.

Pour pourvoir des *postes vacants*, les membres de la Table sont en accord pour faire une validation par courriel du candidat comme cela a été le cas cet été (cas du siège numéro 16).

5. Suivi des travaux relatifs au plan de gestion intégrée régional (PGIR)

5.1 Procédures administratives du PGIR 2018-2023

Pour rappel, le PGIR pour la TCR du Sud-de-l'Estuaire a été déposé en juin 2018.

Durant l'été 2019, la TCR a reçu de la part de la DGIE - MELCC les critères de recevabilité (complément du Cadre de référence de la gestion intégrée des ressources en eau) pour le plan. Une rencontre réseau des TCRs est prévue le 3 décembre à Québec avec le MELCC.

Cette rencontre a pour objectif d'informer les TCRs sur l'identification des indicateurs qui vont permettre au Ministère de mesurer les résultats en lien avec le PGIR et la production d'un plan de suivi par TCR.

Un membre du Conseil remarque que la TCR n'est pas un organisme, mais une Table qui vient en soutien aux organismes dont certains sont membres du Conseil.

Le Ministère invite par ailleurs les TCRs à utiliser le [Portail des connaissances sur l'eau](#) (PCE) qui se veut une plateforme collaborative entre acteurs de l'eau. Les TCRs peuvent échanger entre elles et également entre membres du Conseil et coordinateurs des TCRs.

5.2 Pause santé

5.3 Mise en œuvre

5.3.1 Démarche « marinas et quais »

La TCR a coordonné deux rencontres avec le groupe Marinas, le 4 septembre et le 9 octobre 2019. L'objectif de ces rencontres était de discuter avec les gestionnaires de marinas et de quais de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent de leurs difficultés de fonctionnement au plan financier, administratif et au sujet de l'envasement.

Parallèlement, la Corporation du Carrefour maritime de Rivière-du-Loup a entamé des démarches dans le même sens en rencontrant la Ministre déléguée aux Transports, Madame Chantal Rouleau, le 2 octobre 2019 à Québec. Un document de 11 pages, intitulé « La région de Rivière-du-Loup, au cœur du projet Saint-Laurent » a été remis à la Ministre. Ce document co-rédigé avec Madame Sylvie Vignet, Mairesse de Rivière-du-Loup, a pour objectif de « Faire du Saint-Laurent un puissant vecteur de développement économique, social et environnemental ».

Dans le cadre de la consultation en lien avec la nouvelle stratégie maritime, un mémoire a été déposé le 8 novembre 2019, afin de stimuler le gouvernement à être proactif dans la recherche de solutions pour assurer la survie des marinas et les quais du secteur et considérés comme étant en perdition pour de nombreuses raisons.

Le 11 novembre 2019, une lettre a été déposée auprès de la Ministre Chantal Rouleau (avec en copie les maires, les préfets des MRCs et les députés des territoires concernés, de l'Île d'Orléans à l'Île Verte) afin que le gouvernement accompagne les gestionnaires dans la recherche de solutions pour assurer la survie des marinas.

Un membre du Conseil souhaite avoir une copie du mémoire. Suite à la rencontre, la TCR enverra une copie à tous les membres du Conseil.

Plusieurs membres proposent que le Conseil du Saint-Laurent appuie la démarche des marinas et des quais. Julie propose de rédiger une première ébauche de lettre et de la soumettre aux membres pour approbation.

M. Jérôme Cantin (Croisières AML) souligne la pertinence de la démarche et pourra faire des liens entre la démarche du groupe Marinas et les démarches en cours au sein de son propre secteur.

5.3.2 Aire Marine Protégée (projet ZIPSE)

Julie explique la démarche du Comité ZIPSE dans le cadre du projet de création de l'Aire Marine Protégée. Afin de déposer un projet auprès du MELCC, le Comité ZIPSE demande l'appui des membres du Conseil du Saint-Laurent.

L'objectif du projet du Comité ZIPSE est de faciliter l'acceptabilité sociale des communautés côtières quant à la création de l'AMP.

Plus précisément, le Comité ZIPSE souhaite :

- Accompagner le MELCC (hiver 2020) pour présenter le projet AMP aux usagers et acteurs du territoire ;
- Mettre en place un réseau d'Aire Marine Éco-citoyenne : impliquer étudiants et citoyens dans la connaissance du milieu (science citoyenne) à l'échelle de leur municipalité, partager les connaissances (réseau) et expérimenter la gestion collective de la zone côtière à travers des « conseils de la mer ».

La demande de financement du Comité ZIPSE auprès du Ministère s'élève à 72 000\$.

Une copie du projet avec les objectifs et le détail du budget est remise aux membres du Conseil.

Ce dossier soulève plusieurs questionnements et remarques de la part des membres du Conseil concernant le processus et l'ampleur du projet. Il est suggéré que la TCR envoie un courriel aux membres retraçant les différentes étapes et démarches du Comité ZIPSE pour arriver au dépôt de dossier auprès du MELCC avec la demande de soutien auprès du Conseil du Saint-Laurent. Ces explications se trouvent en annexe du présent compte-rendu.

5.3.3 Retour sur la tournée : présentation des points saillants et discussion sur la priorisation et la planification du travail de l'équipe de coordination

La tournée a eu lieu à l'automne 2019 et avait pour objectif :

- Faire connaître le plan d'actions
- Stimuler l'engagement (orienter le travail de coordination)

Trois rencontres se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Mercredi 16 octobre : MRCs de Montmagny et de L'Islet à la MRC de Montmagny
- Jeudi 24 octobre : MRC de Rivière-du-Loup à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup
- Mardi 29 octobre : MRC de Kamouraska à la salle communautaire de Kamouraska

La tournée a également fait l'objet d'un communiqué de presse. Suite à ce dernier, un article est paru le mardi 5 novembre 2019 dans le journal Le Placoteux : « Un plan 2018-2024 pour les acteurs de l'eau ».

<https://leplacoteux.com/2019/11/un-plan-2018-2024-pour-les-acteurs-de-leau/>

Au total, le Conseil a reçu 30 formulaires d'engagement (21 en version électronique et 9 en version papier) et 36 personnes ont assisté aux rencontres, tous territoires confondus. Parmi les milieux rencontrés, les MRCs et les OBVs étaient représentés à chaque rencontre. Les ministères n'ont pas assisté aux rencontres, mais 2 ont participé par le biais des formulaires (MAPAQ et ECCC).

Le compte-rendu et le PowerPoint sont disponibles sur le site du Conseil du Saint-Laurent.

<https://tcrsudestuairemoyen.org/plan-de-gestion/plan-actions/>

Il est conseillé aux membres de consulter cette synthèse pour éventuellement y apporter des ajustements. Le document servira de référence pour identifier les porteurs de projets ainsi que les différents partenaires.

Le groupe revient sur les résultats obtenus pour chaque grand axe. Ce compte-rendu reprend surtout les éléments de discussions nouveaux par rapport à ce qui avait déjà été discuté lors de la tournée.

Érosion et submersion côtière :

Pistes :

- Suivre le projet sur les organismes frontières (Rés-Alliance / Ouranos)
- Faire un bilan des données, plans, outils et règlements disponibles dans chaque MRC
- Travailler sur les suites à donner post-ateliers Résilience Côtière (UQAR) + PANACÉES (Ouranos)
- Avoir un répertoire à jour des ressources spécialisées

- Suivi des projets de restauration
- Utiliser le comité côtier pour faire les suivis et transférer l'information (valider par courriel les orientations à donner à ce comité)

Qualité de l'eau et contamination :

Plusieurs initiatives avec le milieu agricole sont en cours ou à venir (OBVs, MAPAQ, MRC, BEA Bureau d'Écologie Appliquée).

Malgré les multiples projets, le représentant du siège agriculture suggère de prioriser cette sous-action. En tant qu'agriculteur, il a pu constater que dans le secteur de Montmagny/Cap-Saint-Ignace/L'Islet, il reste du travail à faire. Le territoire est grand et l'information de manière générale n'est pas diffusée et mal vulgarisée, notamment en ce qui concerne le phénomène de compaction des sols dont on parle peu. Et ce, contrairement aux bandes riveraines dont on parle souvent.

La municipalité de Rivière-Ouelle fait part de son expérience où une vingtaine d'agriculteurs sont regroupés et sensibilisés à ce genre de problématique.

Il est suggéré de créer des petits comités de réflexion sur le territoire de Montmagny pour le partage d'outils et de bons coups. Un OBV, en partenariat avec l'UPA, peuvent être des bons leaders pour sensibiliser sur les bonnes pratiques. Il est demandé si la page Facebook de la TCR pourrait servir pour diffuser de l'information vulgarisée. L'équipe de coordination précise que l'audience n'est pas assez importante pour que la portée des publications atteigne le milieu ciblé.

Pistes :

- Faire le lien entre le milieu agricole de Montmagny et l'initiative du BEA
- Multiplier les échanges entre initiatives portant sur la qualité de l'eau et l'agriculture sur le territoire de la TCR
- Profiter des liens créés à travers le projet eutrophisation pour ensuite élargir le suivi de la qualité de l'eau à tout le territoire en retravaillant le dossier avec un comité
- Collecter et suivre la qualité de l'eau le long du littoral : suivre les projets RQM (Réseau Québec Maritime) et TCREF (TCR Estuaire Fluvial), rôle du Comité ZIPSE, Cégep La Pocatière

Accès aux fleuves et marinas :

Plan paysage et accès au fleuve

L'organisme Ruralys a déposé une demande de subvention auprès de la TREMCA (Table Régionale des Élus Municipaux de la Chaudière-Appalaches).

Le besoin actuel serait de mobiliser le milieu, notamment les élus. Pour cela il faudrait partir des études faites et les faire connaître aux décideurs.

Plusieurs MRCs sont interpellées par les enjeux entourant les questions de paysages et de percées visuelles : L'Islet, Kamouraska et Montmagny

Pour les marinas, l'action est en cours. Se reporter au point 5.3.1.

Pistes :

-Ruralys, avec le soutien de la coordination de la TCR, pourrait initier une rencontre avec les acteurs concernés par les enjeux des accès directs et indirects au fleuve

-Faire le lien avec l'approche développée dans la région de la Capitale-Nationale/Charlevoix : notrepanorama.com

-Avoir une liste des sites pouvant potentiellement accéder à la dénomination « paysage culturel » comparable à la démarche faite par Rivière-Ouelle, en se basant sur les caractérisations faites par Ruralys

Ressources et écosystèmes :

On souligne que pour ce qui est d'identifier les écosystèmes prioritaires le Comité ZIPSE et le CRE BSL seraient intéressés à être porteurs (niveau 4) et que plusieurs initiatives pourraient servir de base à ce travail (voir compte-rendu de la Tournée). Dans ce même compte-rendu, on mentionne plusieurs initiatives de conservation volontaire en cours, ou à venir, et de restauration.

Plusieurs acteurs sont porteurs d'initiative contribuant à l'harmonisation des usages sur le territoire. Les coordonnatrices mentionnent que le cas du Parc côtier de Kiskotuk (MRC de RDL) pourrait être exploré et servir de point de départ pour discuter de bonnes pratiques.

En ce qui concerne la récolte de plantes de bord de mer, il est suggéré par les membres du Conseil de former un comité avec Claudie Gagné et les acteurs concernés. La réunion permet aussi de valider le fait que le Cegep de La Pocatière offre un cours en récréo-tourisme et les étudiants pourraient contribuer à cette action dans le cadre d'un travail de session.

5.3.4 Forum 2020 (19 mars 2019 Rivière-du-Loup) : présentation de la programmation

Il est annoncé aux membres du Conseil que le prochain Forum annuel de la TCR aura lieu le 19 mars 2020 à Rivière-du-Loup.

L'avant-midi sera consacré à des conférences :

- Rodolph Baledj (MELCC) : projet d'Aire Marine Protégée dans l'estuaire
- Étudiants du secondaire (Rivière-du-Loup) : microplastique et protection du fleuve, en lien avec le concept d'Aire Marine éco-citoyenne

- Pierre Marquis (chargé de projet Canot Kayak Québec) : relance de la Route Bleue
- Gwenaëlle Chailloux (UQAR) : eutrophisation et qualité des eaux côtières

Il y aura également l'élection des sièges impairs du Conseil du Saint-Laurent.

Au cours de l'après-midi, plusieurs ateliers se dérouleront avec des jeunes du secondaire, sur des thématiques en lien avec les enjeux du plan d'actions (Aire Marine, qualité de l'eau, accès au fleuve, etc.).

À noter que le Forum sera aussi l'occasion de souligner le 20^e anniversaire du Comité ZIPSE.

6. Varia

7. Date de la prochaine rencontre

Il est proposé aux membres du Conseil une prochaine rencontre en mai 2020 dans le secteur de L'Islet. L'ensemble des participants est d'accord avec la période et le lieu. Un sondage Doodle sera envoyé en janvier 2020.

8. Fin de la rencontre

ANNEXE

Courriel envoyé le 28 novembre 2019 aux membres du Conseil suite aux demandes d'éclaircissement concernant le point 5.3.2

« Bonjour chers membres du Conseil du Saint-Laurent

Vous trouverez ci-joint une lettre de soutien au comité ZIPSE (doc PDF) concernant le projet d'appui à la création de l'Aire Marine Protégée de l'estuaire du Saint-Laurent. Pourriez-vous me répondre d'ici lundi le 2 décembre si oui ou non vous trouvez opportun que le Conseil du Saint-Laurent appuie ce projet. Comme convenu lors de la rencontre, pas de réponse équivaut à un oui. J'ajoute aussi à ce courriel le document Word décrivant le projet (le même que celui envoyé lundi dernier).

En résumé, le Comité ZIPSE soumet au Ministère provincial de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) une demande de financement pour ce projet et a demandé au Conseil du Saint-Laurent de l'appuyer dans cette démarche. Ce projet vise à faciliter l'acceptabilité sociale des communautés côtières quant à la création de l'AMP sur le territoire du Comité ZIPSE qui couvre la rive sud de l'estuaire moyen et de l'estuaire maritime. Un document de 5 pages joint à ce courriel vous le décrit plus en détail.

Lors de la rencontre d'hier, je n'avais pas tous les éléments d'information pour répondre aux questions portant sur le processus ayant mené l'implication de la ZIPSE dans un tel projet. Les voici maintenant, ce qui vous permettra de mieux saisir le contexte d'émergence du projet.

- À partir de 2018, il y a eu des échanges entre Rodolph Baledj du MELCC et le comité ZIPSE autour du projet d'AMP de l'estuaire. Connaissant la portée régionale de l'organisme environnemental, le MELCC voulait s'assurer le soutien du comité ZIPSE et lancer une réflexion sur la manière de collaborer pour annoncer le projet d'AMP à la communauté. Il s'agit de consulter la population et les différents usagers et acteurs, et d'amorcer une démarche de concertation.
- Suite à la présentation officielle du projet de l'AMP de l'estuaire en juin 2019, les discussions autour de la possibilité d'un accompagnement se sont poursuivies et le Comité ZIPSE a élaboré en collaboration avec le MELCC le projet d'appui à l'AMP, comprenant deux volets, l'accompagnement du ministère lors des rencontres et la création d'un sentiment d'appartenance des communautés côtières.
- Le 4 novembre 2019 le processus de création des deux AMP (estuaire et golfe) a été présenté par le MELCC et le Ministère Pêches et Océans Canada aux comités ZIP maritimes.
- En accord avec le MELCC, porteur principal du processus associé à la création de l'AMP de l'estuaire, le comité ZIPSE a sollicité les deux autres comités ZIP directement concernés par la création de l'AMP de l'estuaire, puisque leurs territoires sont couverts par le projet, soit la ZIP de la rive nord de l'estuaire et la ZIP Saguenay-Charlevoix, pour assurer l'accompagnement du processus de concertation associé à la création de l'AMP sur leurs territoires respectifs.

- Profitant d'un financement discrétionnaire du MELCC, destiné uniquement à favoriser l'acceptabilité sociale des communautés côtières dans le processus de création des AMP, la ZIPSE souhaite déposer dès début décembre une demande au ministère, qui servira de modèle pour le dépôt de demandes comparables par les deux autres comités ZIP concernés par l'AMP avec les mêmes objectifs d'accompagnement de la démarche et le développement du sentiment d'appartenance des communautés côtières.

J'espère que ces informations répondront bien à vos interrogations et sinon n'hésitez pas à me questionner.

Bonne journée

Julie »